

Statut n°S20210724-0 portant extension de la dérogation donnée par le statut n°S20210624-0

lumahell, en qualité d'administrateur principal,

Vu l'article 2-5 du R.I.O.R.,

Vu le statut n° $\underline{S20210624-0}$ autorisant la nomination dérogatoire de modérateurs,

Considérant que Adelka56, citée dans ladite dérogation, a entre temps fait l'objet d'une nomination rogatoire par l'acte n° A20210722-0 et qu'elle n'est par conséquent plus concernée par la mesure dérogatoire, Considérant que le nombre de modérateurs actuels ne rend pas souhaitable la démission de SilverBenji67 évoquée par ladite dérogation,

Statue:

Article Unique : La validité de la dérogation fixée par le statut n°S20210624-0 est étendue jusqu'au 24 décembre 2021 inclus, date à laquelle le modérateur concerné sera contraint de démissionner, à moins d'avoir entre temps fait l'objet d'une nomination rogatoire.

Fait le 24 juillet 2021.

LUMAHELL

